

Libellé de la fiche métier de rattachement : Chargé(e) d'études tous corps d'état (TCE)

(www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr)

Code métier: 20 – F40

DIRECTION/SITE : Direction des Travaux, de l'Environnement et de la Sécurité (DTES)

IDENTIFICATION DU POSTE

Grade : Ingénieur hospitalier
Quotité de travail : 100%
Horaires et jours travaillés : Horaire de jour du Lundi au Vendredi – 39h + RTT
Responsable(s) hiérarchique(s) : Directeur DTES

PRESENTATION DU SERVICE/POLE

La DTES assure la gestion technique, l'exploitation et la maintenance ainsi que la conduite des projets de travaux neufs et de réhabilitation des 3 sites hospitaliers du CHU de Clermont Ferrand.

La DTES est organisée en 5 départements : Gestion et marchés – Electricité – Energies – Sécurité – Bâtiment
Effectif : environ 150 agents.

DEFINITION DU POSTE

Ingénieur responsable du Département Génie Thermique et climatique

ACTIVITES PRINCIPALES

- Sous l'autorité fonctionnelle de l'ingénieur assurant la coordination des projets de travaux tout corps d'état, il assure à toutes les étapes des projets la bonne implication de son département dans les lots relevant de sa spécialité technique, en fonction des priorités et des choix techniques retenus.
- Responsable de 2 équipes de maintenance et d'exploitation des installations de génie thermique et climatique des utilités de production et réseaux généraux électriques, adduction d'eau, évacuation d'eau hors des installations de distribution internes dans les bâtiments (Sites Saint Jacques, Estaing).
- Responsable des astreintes 24h/24 tous sites
- Gestion des installations de génie thermique climatiques et de production de plomberie tous sites par le biais des équipes d'exploitation ou en relation avec les équipes de maintenance TCE : Suivi des besoins - Coordination maintenance – Procédures d'exploitation – Gestion base documentaire - Gestion des ICPE – Contrôles réglementaires – Support technique – Formation.
- Gestion organisationnelle de l'activité des équipes d'exploitation dans le domaine des utilités électriques placées sous la responsabilité technique du département Electricité
- Achat gestion des énergies combustibles et électrique
- Achats en matière d'équipements et de prestations dans le domaine du matériel de Stérilisation centrale domaine restreint au stérilisateur, laveurs
- Maitrise d'œuvre pour les opérations réalisées par la DTES : Études – Consultations entreprises – Suivi réalisation
- Maitrise d'ouvrage pour les opérations confiées à des MOE extérieurs : Rédaction prgm technique - Suivi opération
- Gestion des contrats de maintenance et prestations externalisées : Rédaction – Consultation – Suivi exécution

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins du service.

COMPETENCES REQUISES

- Installations de chaufferies, production de froid, installation de génie thermiques / climatique du bâtiment, installations de production et distribution de plomberie
- Systèmes associés aux installations génie thermique, climatique et plomberie : Automatismes et supervision – Mesure et comptage
- Connaissance des marchés de l'énergie
- Connaissance de l'activité de stérilisation
- Hygiène de l'eau
- Aptitudes médicales : Habilitation électriques – Port des Équipements de Protection Respiratoire (amiante)

APTITUDES COMPORTEMENTALES

- Aptitudes à la gestion d'équipes d'exécution
- Esprit d'équipe et sens du travail en commun
- Rigueur, méthode et capacité à gérer les sollicitations multiples
- Curiosité intellectuelle et ouverture aux évolutions techniques et organisationnelles

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- Ingénieur diplômé ou équivalent avec première expérience

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

- Ensembles des structures et personnels hospitaliers – Entreprises – Fournisseurs - Maitres d'œuvre – Intervenants divers

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

- Participation à l'astreinte de l'encadrement technique de la DTES (une semaine sur cinq)
- Disponibilité en accord avec les contraintes du service hospitalier
- Planification des congés en concertation avec les membres de l'équipe